

Résumé d'évaluation

Appui budgétaire à la Guinée affecté au secteur de l'éducation

Pays : **Guinée**

Secteur : **Éducation**

Évaluateur : **Le Vif du sujet**
Date de l'évaluation : **janvier 2019**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CGN 1181

Montant : subvention de 7 M€

Taux de décaissement : 100 %

Signature de la convention de financement : juillet 2013

Date d'achèvement : juillet 2017

Durée : 4 ans



Contexte

Après l'atteinte par la Guinée en septembre 2012 du **point d'achèvement de l'Initiative pays pauvres très endettés (IPPTE)**, le principe d'un **Contrat de désendettement et de développement (C2D)** est arrêté début 2013.

7 M€ sont ainsi consacrés à l'éducation de base en urgence sous la forme d'une Aide budgétaire globale (ABG), dans un contexte de **diminution des ressources publiques** et de **tensions de trésorerie**.

Intervenants et mode opératoire

La **maîtrise d'ouvrage** était assurée par le ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA) suivant les procédures budgétaires nationales.

Objectifs

- **Contribuer au financement des dépenses prioritaires** de l'État guinéen dans le domaine de l'éducation.
- **Conforter la politique de l'éducation** menée par l'État guinéen en facilitant l'atteinte des objectifs du Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) du secteur.

Réalisations attendues

- **Maintenir les dépenses prioritaires en 2013**, notamment :
 - les fournitures pour les examens et la rentrée scolaire 2013,
 - les manuels scolaires,
 - les sessions de formation des enseignants,
 - et la réhabilitation des établissements sinistrés.

Appréciation de la performance

Pertinence

L'intervention était pertinente compte tenu de la situation du secteur. Le choix de l'instrument financier était également pertinent. Il supposait une rapidité d'exécution, la sécurisation du budget 2013 du ministère et un appui ponctuel à la trésorerie de l'État, au cours d'une année jugée difficile par les acteurs (sortie de crise, demandes fortes des populations pour l'amélioration des services et des actions de développement).

Efficacité

Évaluée sur la base de l'exécution, l'efficacité n'est pas satisfaisante dans la mesure où le projet était supposé se réaliser sur l'exercice budgétaire 2013 et qu'il a finalement débordé sur les années 2014 et 2015. Cela du fait des incompréhensions sur l'instrument, du choix des activités et des capacités à mettre à disposition des justificatifs acceptables.

Le projet a cependant permis de sécuriser des dépenses prioritaires pour le MEPA.

Efficience

La réhabilitation des établissements était nécessaire dans un contexte de sortie d'une crise socio-politique assez violente.

Les travaux réalisés ont concerné les bâtiments existants mais n'ont pas permis de résoudre les problèmes existants comme l'absence de points d'eau, les latrines insuffisantes et les classes pléthoriques.

Le choix de la réhabilitation pour une opération devant se réaliser sur une année budgétaire doit être interrogé, du fait notamment des faiblesses des entreprises de génie civil.

L'acquisition des manuels pour le secondaire 1 a permis de compléter celle réalisée sur le Fonds commun éducation (FCE) et qui concernait uniquement le primaire.

Impact

Le projet a permis une meilleure appréciation des questions budgétaires et financières par les services gestionnaires.

Il a corrigé et adapté la modalité d'appui budgétaire en clarifiant l'idée d'additionnalité des fonds via leur inscription, pour le C2D suivant, sur un compte spécial.

Viabilité/durabilité

Le projet a permis de tester l'approche budgétaire, de corriger certaines contraintes et d'ouvrir la voie à plus d'alignement des financements.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

Volonté d'alignement avec les autres bailleurs et les procédures nationales.

Conclusions et enseignements

L'AFD a cherché à s'adapter au mieux aux circonstances qui prévalaient au moment de l'instruction :

- allègement de la dette publique,
- tensions sur le budget de l'État et sur le Trésor public du fait de la lenteur de la reprise de l'économie et des demandes fortes de la société en sortie de crise,
- urgences de certaines dépenses,
- et risques liés à la faiblesse de la mobilisation des recettes de l'État.

La brièveté de l'instruction n'a pas permis une bonne connaissance du mécanisme. En conséquence, de nombreux malentendus et des retards importants ont été observés dans l'exécution.

Un appui budgétaire orienté demande une préparation minutieuse de la maîtrise d'ouvrage et des bailleurs de fonds.